



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU BAS-RHIN - 5 JUILLET 2017

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Directeur Académique, Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental, Mesdames et Messieurs,

Cette réunion estivale du conseil départemental de l'Éducation nationale a pour objet de finaliser la rentrée scolaire de septembre dans le premier degré. Nous allons nous y employer, au mieux à n'en pas douter, tout en sachant que ce que nous allons faire pourra être remis en cause sans préavis par des décisions ministérielles. Notre nouveau chef d'orchestre est en train de remplir sa partition et comme tout bon génie, il travaille à l'intuition. Une chose est sûre en tout cas, c'est que la rentrée prochaine sera une rentrée en fanfare, Monsieur Blanquer ayant décidé qu'elle se ferait en musique.

Nous terminons une année scolaire qui a été particulièrement dense et difficile, spécialement pour nos collègues de collège. Nous le savions, les efforts nécessaires à la mise en œuvre concomitante de la réforme du collège, des changements des programmes sur les quatre niveaux, de la réforme des cycles et de la mise en place du sulfureux LSU étaient énormes. Constatons que les collègues ont relevé le défi avec brio. Ils ont, pour la plupart, assuré la mise en œuvre des nouveaux dispositifs. Cet investissement a été accompli alors même qu'aucune reconnaissance financière ne leur a été accordée malgré les demandes répétées du Sgen-CFDT, sans même qu'un peu de temps supplémentaire ne soit libéré ne serait-ce pour se concerter ou se coordonner. C'est regrettable et ce n'est pas un signe d'encouragement en direction des équipes éducatives. Malgré tout, la démonstration est faite que le mammouth était en capacité de se mouvoir et que la maison Éducation Nationale était réformable.

Mais nous devons constater que tous ces efforts, non seulement n'ont pas été récompensés, mais surtout qu'ils semblent n'avoir servi à rien, puisqu'à peine nommé, le nouveau ministre de l'Education nationale détricote les dispositifs qui sont l'identité du projet. Pour le Sgen-CFDT, cette décision est grave.

Elle constitue un incroyable mépris pour le travail accompli et les énormes efforts consentis par tous les personnels. C'est faire preuve d'un dogmatisme exacerbé que d'ignorer ce qui a été produit pendant un an par des dizaines de milliers de pédagogues. Il ne faudra pas s'étonner, si à la prochaine réforme, nos collègues ne s'investissent pas dans de nou-

velles idées venues de la rue Grenelle. Pour favoriser l'immobilisme, on ne s'y prendrait pas autrement !

Cette décision intervient d'ailleurs alors que la préparation de la rentrée est bouclée. En forçant la parution d'un certain nombre de décrets : sur les rythmes, sur les CP, sur le collège, le ministre raye d'un trait de plume le travail accompli par l'ensemble des services de notre administration, par les corps d'inspection, par les équipes de direction et par les enseignants. Si le suffrage universel garantit la légitimité d'action du nouveau gouvernement, celle-ci ne peut se faire sans respecter le travail des personnels. D'autant que ces décisions sont prises sans qu'apparaisse clairement la feuille de route.

Ensuite, le très attendu et très controversé décret sur les rythmes scolaires est paru au *Journal Officiel* la semaine dernière. Ce nouveau décret conserve le cadre général de la semaine de 4 jours et demi, mais il permet, par dérogation, un retour à la semaine de 4 jours de 6 heures par jour, sans augmentation du temps scolaire sur l'année ou la semaine. Une année scolaire de 144 jours qu'aucun autre pays européen ne pratique ! Ce texte a été élaboré hors de toute concertation et sans respect des engagements pris par le ministère envers les organisations syndicales et il a été publié peu après un rapport du Sénat défavorable à la semaine de 4 jours.

Il est vrai que le projet antérieur de refonte des rythmes scolaires a fait couler beaucoup d'encre. Les leçons que nous en avons tirées sont que sans dialogue et sans collaboration, les idées, aussi bonnes soient-elles, peuvent semer la confusion. Une autre leçon est que la précipitation n'apporte rien de constructif. Le gouvernement semble vouloir démonter ce qui a été, parfois, mal élaboré et revenir simplement en arrière.

Le passage à une semaine de 5 matinées de classe devait permettre d'avoir une journée scolaire moins dense pour de meilleurs apprentissages. Cette réforme était restée au milieu du gué faute d'avoir anticipé l'accueil périscolaire, interrogé le calendrier scolaire et le rythme de travail des familles dans sa globalité. Et faute de temps pour être évaluée. Le décret Blanquer revient à ouvrir la boîte de Pandore des demandes contraires à l'intérêt de l'enfant. Il nie l'engagement des personnels et présage d'une grande confusion pour la rentrée à venir.

Or, le Sgen-CFDT demande qu'on valorise l'investissement des personnels enseignants du premier degré. Cela suppose d'abord qu'on leur assure une équité avec leurs collègues du second degré, en termes de rémunération et de promotion. Cela suppose aussi qu'on leur donne plus de pouvoir sur l'organisation de leur travail et la vie de leur école, en créant un établissement du premier degré à la gouvernance démocratique. Cela suppose, enfin, que l'on reconnaissse à sa juste mesure le travail des directeurs d'école, qu'on admette qu'il ne consiste pas en un ensemble de « tâches », mais qu'il est un métier à part entière, méritant formation, soutien et rémunération.

Abordons un instant des problématiques plus locales. Le Sgen-CFDT s'inquiète des sureffectifs dans les établissements scolaires de l'Eurométropole. Il s'inquiète des nombreux élèves qui sont sans affectation en 2^{nde} pro, des nombreux autres qui sont sans affectation en 2^{nde} générale et technologique, y compris dans leur lycée de secteur. Il s'inquiète de voir le seuil de 30 élèves en 6^{ème} allègrement dépassé. Nous l'avons déjà dit ici, mais répétons-le : la réflexion actuellement menée par le Conseil départemental sur la mixité sociale doit aussi inclure la question des effectifs d'élèves.

Nous avons déjà évoqué en CTA et en CAEN un autre sujet majeur d'inquiétude dans les lycées de l'académie : le lancement sans préavis de la première vague du Lycée 4.0. Nous l'avons démontré, les conséquences sont multiples, que ce soit pour les établissements, les élèves, les familles, les personnels. Le moins que l'on puisse dire est que l'incertitude règne.

A une autre échelle, l'exemple des rythmes scolaires conduit à s'interroger sur l'orientation choisie par le nouveau gouvernement en matière éducative. Le ministre affirme vouloir s'appuyer sur la science pour avancer en matière éducative. Or les décisions qu'il prend risquent de mettre à mal certains dispositifs, sans qu'une évaluation ne soit conduite. C'est le cas pour les dispositifs concernant le collège, pour celui du plus de maîtres que de classes, et enfin pour les rythmes scolaires.

Quel sens donner à ces mesures ministérielles, présentées comme urgentes ? Surtout, et ce sera le dernier reproche, que la méthode utilisée s'apparente à de la « Tweet com » et est donc aux antipodes de notre conception du bon fonctionnement du dialogue social. Le ministre décide, les agents appliquent. Ce n'est plus la présidence qui est jupitérienne, c'est le ministère qui le devient. Très peu pour nous. Les corps intermédiaires et le dialogue social sont des éléments constitutifs forts d'une démocratie sociale en bonne santé.